



Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret

Assemblée Générale

Vendredi 21 février 2025

Hôtel MERCURE

Orléans centre bords de Loire

44-46, quai Barentin, 45000 Orléans (Parking)

www.anciennes-automobile-club-loiret.fr

club.vehiculesanciens45@numericable.fr

Assemblée Générale vendredi 21 février 2025 - Dîner

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Merci d'écrire lisiblement

Assistera à l'assemblée générale

N'assistera pas à l'assemblée générale

Ci-joint mon pouvoir et ma cotisation 2025

Assistera au dîner, au prix de 39 € par personne

Nbre de personnes : x 39 € = €

(chèque libellé à l'ordre du Club des Anciennes - CAACL)

N'assistera pas au dîner

Cotisation 2025

Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Adhésion Club des Anciennes simple, soit 29 €

Adhésion Club des Anciennes avec avantages Mobilité Club France, soit 59 €

(Chèque libellé à l'ordre du Club des Anciennes - CAACL)

Lorsque vous ferez des sorties avec le Club des Anciennes, le droit de 10 € en plus à chaque sortie ne vous sera pas appliqué si vous êtes adhérent au Club des Anciennes; Il suffira de mentionner votre numéro d'adhérent au Club des Anciennes.

Pouvoir

Je soussigné : Nom et Prénom :

N°d'adhérent :

Étant absent à l'Assemblée Générale du 21 février 2025

Je donne pouvoir à : Nom : Prénom :

Fait à :Le :

Signature

Retournez cette partie de document accompagnée des règlements
avant le 31 janvier 2025 pour les adhésions avec Avantages Club Mobilité
avant le 10 février 2025 pour les adhésions simples

dernier délais, à : CAACL - Jean-Paul IMBAULT - 25 avenue Dauphine - 45100 Orléans

Club des Anciennes de l'Automobile club du Loiret

ADHÉSIONS 2025

Deux options pour adhérer au Club des Anciennes de l'Automobile Club du Loiret :

- **Adhésion Club des Anciennes simple :**

d'un montant de **29 €** pour l'année, vous permettant de participer à toutes les sorties sans supplément de 10 € par voiture (1). *(hors coût de la sortie par personne).*

- **Adhésion Club des Anciennes avec avantages Mobilité Club France :**

d'un montant de **59 €** pour l'année, identique à l'adhésion ci-dessus

avec en plus les avantages suivants :



Assistance juridique : conseils multi-mobilités

Obtenez toutes les réponses à vos questions et soyez défendu, quel que soit votre mode de déplacement.



Formations multi-mobilités (auto, moto, vélo...)

Appréhendez les situations d'urgence et restez à jour avec nos ateliers thématiques.



Ateliers de la mobilité

(Re)découvrir les mécanismes, trucs et astuces pour des déplacements en toute sécurité.



Dépannage multi-mobilités

Dépannage en cas de crevaison ou panne sèche quel que soit le véhicule conduit. En plus de votre voiture : prise en charge des deux-roues toutes cylindrées, vélos et trottinettes électriques. 24h/24 - 7j/7 - 0 km - 2 fois par an en France et en Europe.



Coup de pouce financier

Une aide pour pallier les aléas de la route !



Votre programme d'avantages One Road

Accédez à l'ensemble des offres de remises proposées par des enseignes internationales.



Informations et services Club

Des conseillers sont à votre écoute et répondent à toutes vos questions.



Représentation des citoyens mobiles

Nos adhérents sont le moteur de nos actions ! Depuis plus d'un siècle, Mobilité Club France (anciennement Automobile Club Association) représente et défend les usagers de la route et le droit à une mobilité sûre pour tous.



- **Des outils et des conseils destinés aux familles et aux aidants** pour leur permettre de détecter des signaux d'alerte dans la mobilité d'un proche et d'aborder ce sujet de manière appropriée et sans maladresse.

- Cliquez, découvrez et partagez : www.mobisenior.fr

Mobilité Club France

- En savoir plus sur ces services : 09 70 40 11 11 (prix d'un appel local)
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h 00 et le vendredi de 8 h 30 à 17 h 00.
- Internet : <https://www.automobile-club.org/>

Mobilité Club France : plus de 1 000 000 d'adhérents en France ; région Centre Val de Loire : 58 000 membres.

Le Conseil d'Administration

(1) Lorsque vous ferez des sorties avec le Club des Anciennes, le droit de 10 € en plus à chaque sortie, ne vous sera pas appliqué si vous êtes adhérent au Club des Anciennes ou Mobilité Club France. Il suffira de mentionner votre numéro d'adhérent au Club des Anciennes.